L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 26 MARS 1851.

Imprimé et publié par G. P. WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'État, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 26 MARS.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—*ACTE*—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re.—*Il est décrété, &c.*—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en Français et en Anglais, sauf le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra à la défenderesse dans les cas existants en vertu, et aux parties intéressées dans les autres cas, où un shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées négligeront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que dans les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

SECTION 2de.—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'État de la Louisiane.

CREVASSES.

Le *Madison Journal* du 19 nous apprend que la crevasse de la pointe *Lookout* a plusieurs centaines de yards de longueur. On travaillait à réparer la brèche et on espérait y réussir.

Une crevasse s'est déclarée il y a deux jours sur l'habitation de M. Trudeau, au-dessus de Carrollton. Vingt-huit à trente pieds de la levée ont été emportés par le fleuve. M. Sauvé qui demeure à une petite distance et qui a déjà eu sa plantation inondée est accouru en toute hâte sur le lieu du sinistre avec un escouade de travailleurs, et au moyen de deux énormes pièces de bois placées au-dessus de la brèche, à quatre pieds de distance l'une de l'autre, et reposant de chaque côté sur la levée, a réussi à empêcher l'irruption de l'eau. Chaque pièce de bois soutenait extérieurement, c'est-à-dire du côté regardant le fleuve, d'autres pièces plus menues, arrondies dans toute leur longueur pour mieux résister à la pression de l'eau, et taillées en pointe par le bas. En dehors de cette double barrière, M. Sauvé avait fait jeter des sacs de pitre remplis de sable qui en s'amoncelant ont complètement intercepté le passage de l'eau. Il ne reste plus maintenant qu'à réparer la levée en arrière de ce rempart.

CONSEIL DE LA DEUXIÈME MUNICIPALITÉ.

Le Conseil de la Deuxième Municipalité s'est réuni hier à l'heure accoutumée.

Dans une communication adressée au Conseil par le contrôleur de la municipalité, cet officier porte à $341,801—25 le coût total de l'hôtel municipal y compris le terrain.

M. Renshaw du comité des rues et débarcadères a présenté un rapport tendant à l'adoption des mesures recommandées par le Conseil de la Première Municipalité pour la protection de la Nouvelle-Orléans contre l'inondation.

ACCIDENS SUR LA RIVIÈRE ROUGE.

Le bateau à vapeur *John Gilmer*, monté au débarcadère de Saline, à une petite distance de Shreveport, a coulé le 13 de ce mois par suite d'avarie qu'il avait sans doute reçues à la nage pendant le voyage et dont l'existence était inconnue. Le steamer a sombré si rapidement que le cuisinier et un homme de l'équipage ne sont noyés. La cargaison du *Gilmer* se composait de 627 balles de coton dont une partie a été recueillie par le *New Latona*.

Les journaux d'*Alexandrie* publient, en outre d'autres circonstances, toute une kyrielle d'accidens arrivés à d'autres bateaux à vapeur. Ainsi le *Rockaway* a pris feu à son dernier voyage et est été entièrement consumé et les flammes n'étant dès le principe jaillis au dehors, ce qui a permis à l'équipage de maîtriser immédiatement le commencement d'incendie.

L'*Hector* remontant la Rivière Rouge a peu près à la même époque, s'est heurté contre un énorme tronc d'arbre que charriait le courant et a essuyé d'assez graves avaries dans sa coque. La cale était déjà à moitié pleine d'eau lorsqu'on s'en aperçu de l'accident. Le pilote gouverna alors vers la terre où il échoua le bateau, et la voie d'eau fut vite tenue. Un peu plus tard, en remontant à la Nouvelle-Orléans, le bateau s'est échoué dans le Mississipi et y est peut être encore.

Le *New Latona* a pris feu près de l'embouchure de la Rivière Noire, et comme il était chargé de passagers la plus grande confusion a régné à bord pendant quelques instans. Le *Rockaway No 2* se trouvait heureusement en vue et venant accoster le *Latona* a recueilli ses hôtes. Il a pu ainsi se rendre maîtres de l'incendie. Sans le secours apporté par le *Rockaway* le *New Latona* eut été entièrement consumé et Dieu sait le nombre de personnes qui eussent pu dans les flammes ou dans la rivière.

RIVIÈRE ROUGE.—Le niveau de la Rivière Rouge a atteint sa plus haute élévation mardi dernier, ainsi que nous l'apprend le *Red River Republican*, et a commencé peu de temps après son mouvement de décroissance. On pensait que à diminution de la crue serait rapide si le beau temps se maintenait, malheureusement aux dernières dates, tout annonçait de lortes ondées.

ENCAN DE LIVRES.—La bibliothèque de L. B. Macarty sera vendue à l'encan, lundi prochain 31 courant, par le ministère de N. Vignié. Elle se compose d'un grand nombre d'ouvrages français, anglais, espagnols, italiens, allemands, suédois, grecs, latins, etc., signés des noms les plus célèbres dans la littérature, les arts et les sciences. Ceux qui désirent monter une bibliothèque de livres choisis, les chefs d'institution qui puient fort chez *ces* œuvres indispensables à l'étude de l'histoire et toutes les personnes en général pour qui la lecture est une occupation nécessaire, feront bien d'assister à la vente du 31 courant. La crise aura lieu, comme l'indique l'avis, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

FÊTE A BORD DE L'UNION.—Une magnifique collation a été servie à bord du steamer *Union*. Les invités, après avoir visité le navire se sont réunis à table et ont fait honneur aux mets savoureux et aux vins exquis dont la table était surchargée. Parmi les toasts qui ont été portés, s'en trouvait naturellement un pour la prospérité de la nouvelle ligne de bateaux à vapeur, entre New-York et la Nouvelle-Orléans dont l'*Union* est le premier. Nous souhaitons sincèrement à ce souhait.

RECTIFICATION.—C'est par erreur que nous avons annoncé que le steamer *Union* avait réduit le prix de passage de la Nile-Orléans à New-York à $50. Ce sont les steamers de la ligne de l'Union, et non le bateau de ce nom, qui ont opéré cette réduction.

FESTIN DE BALTHAZAR—Le magnifique tableau de Washington Allston représentant le *Festin de Balthazar* sera exposé dans la salle de l'Armory pendant quatre jours. Nous appelons l'attention des curieux et des amateurs sur cette toile qui possède une grande valeur artistique.

LES RAVEL—Le public apprendra avec plaisir qu'une partie de l'excellente troupe des Ravel est déjà dans notre ville et que le reste du personnel y est attendu incessamment par le *Cornelia* et l'*Adams Grey*. Les Ravel ont eu à la Havane un succès d'autant plus flatteur qu'il n'avait été précédé d'aucune réclame et d'aucun bruit de grosse caisse. Leur arrivée à la Nile-Orléans est une époque où l'on commence à éprouver un peu de satiété à l'endroit de la musique et du chant, et où les émotions du théâtre ne sont plus aussi vives, est une bonne fortune dont les Orléanais s'empresseront de profiter. La troupe des Ravel est composée de trente-cinq personnes, hommes et femmes, y compris un corps de ballet. Elle donnera quelques représentations au théâtre St-Charles en attendant son départ pour le Nord.

EXPLOSION—Une des bouilloires du bateau à vapeur *George W Kendall* a fait explosion le 15 de ce mois à une petite distance de Bradenburg sur l'Ohio. Le charpentier a été tué ainsi que sept chevaux qui se trouvaient sur le pont. Plusieurs hommes de l'équipage ont été plus ou moins grièvement blessés. Plusieurs passagers s'étant précipités à l'eau n'ont plus été revus.

RIO GRANDE.—Par le vapeur *Galveston*, capitaine Place, nous avons reçu des journaux du Rio Grande jusqu'au 12 du courant. Une feuille de Matamores annonce que le général Canales a été nommé commandant de l'armée de la frontière en remplacement du général Avalos.

Les incidens continuaient leurs déprédations dans la vallée du Rio Grande. Ils ont massacré des gardiens de troupeaux près du camp de Ringgold. La plus vive alarme régne parmi les planteurs.

OHIO.—Nous avons déjà annoncé la nomination de M. B. F. Wade au poste de sénateur de l'Ohio au Congrès des Etats-Unis. Voici comment le vote de la Législature s'est partagé entre les deux candidats: B. F. Wade, whig, 44 voix; H. B. Payne, démocrate, 34; voix perdues 7. M. Wade a été pendant la dernière campagne présidentielle un des plus chauds partisans du général.

John Wood, whig, a été réélu auditeur d'Etat au cinquième scrutin de ballotage.

EXPOSITION DE LONDRES.—Parmi les curiosités destinées à l'Exposition universelle de Londres, figurera un numéro du journal l'*Alta California*, imprimé en or sur du magnifique satin blanc. Le numéro tiré depuis quelque temps est maintenant à Boston.

NASAU.—Des journaux de Nassau allant jusqu'au 13 du courant ont été reçus à Charleston. Ils rendent compte du naufrage de la goélette *Memphis* qui s'est perdue à Elbow Reef, le 19 du mois dernier, en se rendant de Wilmington à Cardenas. La barque *Fanny*, allant de New-York à Matanzas, s'est également perdue à Elbow Reef. Le sinistre a eu lieu le 4 de ce mois. Le navire était sur lest. La goélette *Atlantic*, se rendant de Portland, dans l'Etat du Maine, à Ponce, île de Portorico, a relaché en détresse à Nassau le 27 février; les avaries qu'elle a essuyées pendant la traversée sont si considérables que la goélette a été condamnée.

RIZE.—Une rize a eu lieu ces jours derniers dans le voisinage de Monroe, Louisiane, entre les nommés J. W. Wilson, T. Perney et J. W. Bennet. Ce dernier a succombé à ses blessures. Wilson a été arrêté et mis plus tard en liberté sous caution, les témoins ayant déposé qu'il n'était pas l'auteur de la mort de Bennet. Un individu nommé Beale qui paraît avoir commis le crime, s'est enfuit et n'a plus été revu.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—L'affiche annonce pour ce soir une pièce à grand spectacle intitulée: "The Island of Jewels (l'Ile aux Joyaux), où figurera tout le personnel de la troupe de M. Placide. Il y aura de magnifique décors et rien n'a été négligé pour rendre la soirée en série tout l'éclat possible. La pièce du soir se terminera par le vaudeville "The Trumpeter's Wedding.

LA COUR DE DISTRICT.—John Murphy, accusé de meurtre sur la personne de Thomas Conlan, a été mis en jugement hier. Le jury a rendu un verdict d'acquittement sans nécessité de retirer dans la salle des délibérations.

VOIES DE FAIT.—P. Roux, Jane Shelly et Ed Williams ont été accusés hier de voies de fait devant le recorder Genin. Williams ayant été cité à la Cour comme ayant été présent au pillage qui avait eu lieu en présence du plaignant, ce dernier a déclaré ne pas le connaître. Le recorder a en conséquence renvoyé les prévenus des fins de la plainte.

ACCIDENS DE PERSONNES.—Francis Bremond a été blessé dimanche dernier par un cheval qui avait pris fouetté. Il n'est pas sérieux.

—James Brown prévenu de vol a comparu devant le recorder Genin. Le jury a rendu un verdict de non culpabilité.

AFFAIRES D'ALLEMAGNE.

Le Journal de Francfort contient dans le numéro du 17 courant une lettre de Berlin du 19 février, qui affirme vouloir une source authentique et qui semble en effet avoir été recueillie sur les lieux. Il y est question d'un traité conclu entre la Prusse et l'Autriche.

Voici cette lettre:

"L'ancienne Diète qui paraissait si près de sa dissolution, ne vit le jour, le contraire des nouvelles officielles, que la réapparition de toute le monde, dont le retour empêcha M. de Manteuffel, qui l'a en tête à faire, jusqu'à ce jour, n'est pas plus mal-venu. Il est vrai que la Prusse a été forcée de faire des concessions importantes à l'Autriche, peut-être aussi à faire des sacrifices à la force du pouvoir central. On croyait pouvoir compter sur le parti prussien, dans les deux grandes puissances, mais on prépare à Olmütz et commence après par des concessions réciproques, dont le résultat se pèse, tant que le projet de donner, dans le nouveau pouvoir central, à l'Autriche la présidence du conseil exécutif et à la Prusse celle du conseil législatif ou de la exécutif n'aboutissent. C'est sur cette base qu'on se propose d'élever le nouvel édifice de la Confédération germanique, et à manœuvrer la tactique cette base doit s'attendre à voir crouler le reste. S'il est permis d'ajouter foi aux renseignements qui me viennent de bonne source, c'est l'Autriche qui provoque ces dangers en demandant de nouvelles concessions. Le gouvernement prussien a suffisamment prouvé qu'il est animé du désir sincère de consolider un état, qu'il regarde comme une condition indispensable de la force et de la sécurité de l'Allemagne; mais il ne peut sacrifier sa position de puissance européenne et ses droits glorieusement acquis, pour atteindre à un propre, digne et aux intérêts de la commune patrie. Voilà pourquoi le cabinet de Berlin est décidé, à ce qu'on assure, à demander, pour prix de sa loyauté et de son désintéressement, qu'on reste consciencieusement à la base arrêtée par les négociations préalables des deux grandes puissances. Si l'Autriche persiste à vouloir des changements, ce sera obligée d'agir à Dresde et à Munich, et ses propositions risquent de trouver une forte opposition qui ne lui permettra pas de passer outre. Il n'y aurait plus alors qu'une voie de salut, le rétablissement du et exemple de l'ancienne Diète. La Prusse n'aurait pas à revenir devant cette mesure; car après avoir tout fait pour l'éviter, elle n'en portera pas la responsabilité. Mais le cabinet de Vienne, avant d'avoir recours à cette dernière ressource, fera sans réflexion. Il sait que la présidence de l'ancienne Diète était un honneur, mais non une force; il comprendra que la Prusse, en détachant ses provinces orientales du corps de la Confédération, n'altère en rien les conditions de sa puissance; mais que l'Autriche en rentrant dans les limites de l'ancienne Diète, rétablit la barrière qui sépare ses provinces allemandes du reste de ses possessions. Bref, le prince de Schwartzenberg, en renouvelant purement l'ancienne Diète, renonce à l'unité de l'empire autrichien. Permettez-moi de douter qu'il y pense sérieusement."

—On lit dans les journaux anglais:

"Hier soir, 700 individus se sont réunis à un banquet à la taverne de Highbury-Barn, pour y célébrer l'anniversaire de la révolution de 1848. Après le repas, plusieurs discours ont été prononcés sur l'état de la démocratie en Europe et en faveur de la cause républicaine. Parmi les orateurs qui ont été le plus chaudement accueillis, était M. Louis Blanc. La salle du banquet était pavoisée de drapeaux portant des devises républicaines."

—On écrit de Lyon, le 25 février:

"C'était hier l'anniversaire du 24 février, et jamais journée ne fut plus paisible. Si les passions qui fermentent il y a trois ans, à pareille époque, ne sont pas complètement éteintes, elles paraissent du moins fort assoupies, à en juger par la physionomie de notre population, qui n'avait jamais été plus calme."

La commission d'initiative parlementaire en France, a délibéré sur la proposition de M. Schœcher, qui a demandé l'abolition de la peine de mort. La commission a déclaré qu'elle approuvait le décret du gouvernement provisoire qui abolissait la peine de mort pour les crimes politiques, mais que la société ne serait pas suffisamment protégée si un châtiment plus sévère que les prisons et les bagnes ne retenait par la crainte les criminels qui souvent sortent des bagnes plus vicieux qu'auparavant. En conséquence, elle a repoussé la proposition et a nommé M. de Kerdrel rapporteur.

L'Assemblée appelée à nommer trois candidats pour représenter le premier ward de la Première Municipalité au Conseil pendant l'année courante, s'étant ajournée sans faire de nominations, je m'annonce comme candidat pour représenter le premier ward de la Première Municipalité aux élections d'avril.

PAUL PECQUET.

Décédé hier à 3 1/2 heures P. M., à l'âge de 52 ans, CÉLESTIN GIROS, natif de la Nile-Orléans. Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de la rue Hôpital, entre Tonti et Rocheblave.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Globe, Thompson, pour Galveston et Lavacca.
Navire William Perrie, Agnew, pr Liverpool.
Kalghdin, Morse, pr San Francisco.
Statesman, Anderson, pr le Havre.
Beatrice, Rogers, pr Liverpool.
Goelette Fair, Williams, pr la Havane.
Harp, Perry, pr Apalachicola.
Joseph Guest, Cobb, pr Charleston.

—ARRIVÉS—

Steamship Galveston, Place, Indianola via Galvest.
Navire John Miller, Foy, de Liverpool.
Blanche, Dunlap, de Liverpool.
Barque [illegible] Wade, de Rio Janeiro.
Brick [illegible] Del Mar, Wilmer, de Chagres.
Goe-aste Rebecca & Frances, Richardson, Savannah.
Visitor, Perry, de Pensacola.
Urbanna, Tarkes, de Grand Caillou.
Hope, Lodge, de Corpus Christi.
Alice, Minor, de Pensacola.
Diamond, Mick, de Pensacola.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Baux de Maison, Hotel, Magasins, &c.

☞ Nous sommes priés de rappeler à nos lecteurs que c'est aujourd'hui, à midi, que seront vendus à l'encan et mis réserve, à la Bourse St Louis, les baux de

MAGASINS et d'un HOTEL, situés à l'encoignure des rues Front Levée et Bienville;

Et d'une belle MAISON de résidence avec un petit Magasin ou Office sur le Passage de la Bourse St Louis, près de la Douane. Pour plus de détails, voir les annonces.

Bibliothèque Française.

Cet après-midi à 5 heures et demie et les jours suivants à la même heure, il sera vendu aux enchères, au No 118, rue Royale, le contenu d'une très belle librairie Française contenant plus de 2,000 volumes, d'ouvrages nouvellement importés et des auteurs les plus célèbres. Voir les catalogues.

☞ J. A. Benzl, vendra aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés appartenant à la succession E. W. Wells, située dans la 2e municipalité. Voir l'avis dans une autre colonne.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur une vente de vins, raisins et olives, ayant droit au drawback, qui sera faite aujourd'hui à 11 heures, au No 51, rue des Magasins, par Sykes, Hyde & Co. Les conditions sont libérales. Voir l'avis.

☞ MM. Bonneval & Bénit, encanteurs, vendront aujourd'hui, à midi, à la Bourse St-Louis, plusieurs esclaves de choix, parmi lesquels se trouvent des boulangers, barbiers, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses. Ces esclaves sont habitués aux travaux de la boulangerie de M. Jean Prados et ne sont vendus que parcequ'le propriétaire quitte le pays. Les conditions de la vente sont très avantageuses, et la vente sera faite sans réserve. Voyez plutôt les annonces.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 25 MARS.

Malgré le désir général de n'opérer que sur des avis plus détaillés de l'Arctic, les ventes se sont néanmoins élevées aujourd'hui à 4,000 balles. Les dépêches qui nous sont déjà parvenues sont regardées ici comme satisfaisantes par des gens compétents; en considérant surtout que le marché de Liverpool a dû soutenir les avis décourageants, envoyés de chez nous vers le milieu du mois de février. Les avis par les deux steamers suivants annonçant des achats de coton Orleans middling faits en Amérique et revenant, rendus à Liverpool à 6 1/4 à 7 1/4 d.; si le marché anglais peut résister à l'effet défavorable des nouvelles, ce que nous croyons fermement, tout sera dit alors, et nous n'aurons plus qu'à amiser aux lugubres funérailles des chevaliers de la grosse récolte. Il est bon d'enregistrer en passant que la défection se fait sentir dans les rangs de cette armée, car deux cent mille balles ont déjà été abandonnées par elle à ce jour, jusqu'à ce jour.

La demande de sucre est bonne; 600 boucauts ont été vendus de 5 3/8 @ 5 1/4 cts la liv. pour le fur. Les ventes de mélasse ont été très limitées; fermeté, 22 @ 27 cts; cuite, 29 @ 30 cts.

La farine est ferme; les ventes ont été de 4,500 barrils, dont 1,200 Ohio extra à $4 37 1/2 et 1,400 Lafolie commun à $4 50. Environ 7,500 sacs de maïs ont été vendus de 53 @ 57 cts le boisseau.

Les provisions sont en demande: mess porc, $13 @ 13 5; prime, $10 75 @ $11; mess non inspecté $13. Le lard en vaut, pais côtes, 7 3/4 @ 7 3/4 cts; épaules, 4 3/4 @ 5 3/4 cts la liv.

Le whiskey se vend 20 cts le gallon.

Le change est ferme. Nous cotons: Sterling: 109 @ 110, Paris, 5f 15 @ 5f 7 1/2. Traites sur New-York, à 60 jours, 1 @ 1 1/4 pour cent d'escompte, à vue, 1/4 p. cent de prime.

Le fret baisse. Coton pour Liverpool, 15/32 d. à bonne ou navire americaine.

EXPRES POUR LA CALIFORNIE.

DE DODGE & Co,

Via Chagres et Panama

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport des valeurs et des dépêches dans toutes les parties de la Californie et les nouveaux-Mexiques. Nos bureaux à San Francisco et sur la Montagnerie, seront dirigés par M. Dodge, George Fisher, un de nos associés. M. H. D. B. Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par les paquebots à vapeur de la ligne de Chagres, sous la direction d'un agent spécial et de cette manière, il pourra envoyer toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.

E. W. WILEY, ancien Agent de DEXTER & WILEY,
No 31, rue du Camp.

Habillements d'Hommes pour l'Été

36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et par les steamships Ohio, Union, Georgia, de New-York

Un assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très-modérés. LAGAY & LEJAND,
26 mars 36, rue de Chartres.

Habillements d'Enfants pour l'été.

36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, par les steamships Ohio, Union, Georgia, de New-York

Un très grand assortiment d'habillemens pour enfans et jeunes-gens,

comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très-modérés. LAGAY & LEJAND,
26 mars 36, rue de Chartres.

L'Association sérieuse et bienfaisante, vient de prendre une nouvelle extension. Le Docteur Lemaire, 11 juin 1850.—Ayant reçu par le présent donné que le 21 d'avril 1851, à midi précis, à mon bureau je vendrai au rabais, le contrat pour le revêtement en briques de la rue Bienville, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Metairie, et la confection des ponts qui seront nécessaires. Les dépôts des plans et spécifications déposés au bureau du voyer. A D CROSSMAN,
Maire

Les soussignés loueront à des prix raisonnables, les magasins Nos 3 Adences et 5 Bienville situés rue St Pierre et Rue-Anne, en Lice de la Place Jackson et ceux situés rue de Chartres et rue Conde.

EDW. SHIFF & CO,
26 mars—6t 34, rue de la Douane.

LE SIEUR FORTUNÉ GALLET a l'honneur de prévenir le public de cette ville, que la dissolution de la société qui existait entre lui et son épouse, a été prononcée par jugement de divorce, et que la dite dame, ayant abandonné son domicile conjugal de sa propre volonté, depuis le 7 octobre dernier, il ne payera aucune dette qu'elle aura pu faire jusqu'à ce jour ou qu'elle pourrait contracter à l'avenir.

25mars—6t FORTUNE GALLET.

P. MALLARD sur le point de partir pour France, prévient ses amis et le public en général, qu'il est prêt à recevoir les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Il remplira toujours avec son zèle et son exactitude accoutumée, toute achats d'objets d'art et de bon goût.

Par la même occasion, il prie les personnes qui peuvent lui devoir, de venir régler leurs comptes ou s'en faire payer, devant, de prémasser les mains à son magasin, 67, rue Royale. 25m—6f

A VENDRE

UN magasin de cigares, situé au centre de cette ville, même un endroit très passager et offrant beaucoup d'avantages.

Conditions favorables.

S'adresser à E. Enée, agent général, Passage de la Bourse No 35, près l'encoignure Conti. 25mars

REÇU par le navire Charlemagne, arrivé du Havre —31 moulés verticales fromage de Gruyère, à vendre par J. A. CUBIEN
25mars 32, rue Dumaine

MARCHANDISES anglaises en débarquement de John McKenzie

5 cases guinghams écossais,
6 do ginghams fins,
10 do serviette en toile,
6 do Huckerback serviette,
2 do chaussettes pour hommes et enfans,
6 balles toile à draps, 45 pouces,
4 do do do 1/4 ...
2 do croisés à matelas 1/4,
2 do do do 4/4,
5 do brin cotte,
2 do Planters Linons,
6 caisses bonk muslins Hdkp Lawns, à vendre
25m H DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins

DRAP D'ÉTÉ—2 caisses mérinos patente superfin, en débarquement du Brunswick, à vendre
25m H DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasins

Chapeaux de Soie.

CAISSES CHAPEAUX reçues par le Brunswick, à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
25m 21, rue des Magasins

COGNAC—Sauvée réserve à la Douane.

Cognacs purs Cognac LaRochelle, de premier, 1848 ... do do Cognac Champagne, J. J. Pion & Co, 1846 ... do Bordeaux et Longueny, 1840, 1842 ... do de marque d'Aigle, 1842 ... do de Lanier & Martin de premier, 1842 ... do de J. & J. Pion & Co, à vendre par
F DE FUENTES & CO,
25m—6f 22, Vieille Levée

VIN CLARET en barriques et en caisses—23 barriques vin Claret, supérieur, St Julien; 50 barriques vin Claret supérieur, St Estèphe; 25 caisses vin Claret St Julien et Chateau Margaux, 1846 ... do do St Estèphe;
3 0 do do do Margaux;
15 barrils vin blanc, supérieur, Haut Sauterne.
En magasin et à vendre par F. de FUENTES & CO,
F DE FUENTES & CO,
25mars—6t 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane — 100,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et manufactures sont: Conquista de Mexico, El Dorado, Washington, El Sol, Tres Marias, Diademas, Cubanas, Conquistador, Maria Luisa, etc., etc., marques et à vendre par F. de FUENTES & CO,
25 mars—6t 22, Vieille Levée

MADÈRE—Importation directe de 6 pipes de vieux Madère, en magasin et à vendre par
F. de FUENTES & CO,
25 mars—6t 22, Vieille Levée.

SARDINES—25 caisses de 30 boîtes chacune, marque d'huile de Guinou, 60 en sardines, 100 demi-boîtes do, en magasin et à vendre par
F. de FUENTES
25 mars—6t 22, Vieille Levée.

JALAP—10 balles Macho, 15 de Huaica, sous les clés de la Douane, et à vendre par
F. de FUENTES & CO,
25 mars—6t 22, Vieille Levée.

REUCHONS—Première qualité en conservation à 15 mille, pointes et rugueux, à vendre par
J. Y. DE SGANA,
1 mars 47, rue Bienville, 2

GRAND EMPRUNT DE L'ÉTAT ÉLECTORAL DE HESSE,

de 6,775,000 piastres.

CET emprunt garanti par le gouvernement et contracté par la maison de Banque de MM. A. Von Rothschild à Francfort, de Francfort sur M. Les prix suivans seront payés:

14 de 50,000 piastres — 50 de 4,000 piastres
12 de 20,000 " — 80 de 2,000 "
24 de 10,000 " — 160 de 1,500 "
60 de 5,000 " — 320 de 1,000 "

Le plus faible prix est de $55.

Le premier tirage aura lieu positivement le 1er juin 1851.

Le prix du billet est comme suit:

Un billet — 5 piastres — six billets — 25 piastres
Trente " — 100 — soixante-cinq 300

Les versemens peuvent être faites en billets de banque, mandats ou traites sur l'Europe, etc. Chaque détenteur de billet recevra, sans frais, le prospectus officiel, et après le tirage de la loterie la liste des numéros heureux. Les prix seront payés en espèces, à Francfort sur le Main, Paris, Londres, New-York, ou la Nouvelle-Orléans.

S'adresser immédiatement à MORIZ BURNET, Bons, banquiers et marchands, Francfort sur le Main, Allemagne, ou à Bichel & Co, marchands, 38, Nicholas Lane, Lombard Street, Londres.

P. S.—Les remises qui arriveront trop tard seront renvoyées à Bichel & Co, à moins qu'il ne préfère en faire doubler des inscriptions pour le prochain tirage.

N. B.—L'argent et les ordres seront reçus au Bureau de l'Abeille. 25 mars

ECOLES PUBLIQUES

PREMIERE MUNICIPALITE.

L'EXAMEN ANNUEL des Ecoles Publiques de la Première Municipalité commencera jeudi prochain le 27 courant.

Les écoles seront examinées dans l'ordre suivant:

Jeudi—27 mars—1er district, rue des Remparts.
Vendredi—28 mars—1er district, rue St-Louis.
Samedi—29 mars—2e district, rue Marais.
Lundi—31 mars—2e district, rue au Canal.
Mardi—1er avril—3e district, rue Chaltorne.
Mercredi—2 avril—3e district, rue d'Orléans.
Jeudi—3 avril—7e district, rue des Remparts.
Vendredi—4 avril—6e district, rue de l'Hôpital.
Lundi—7 avril—6e district, St-Philippe.
Mardi 8 et mercredi 9 — High School de jeunes gens, rue St-Philippe.
Jeudi 10 et vendredi 11 avril — High-School de demoiselles, rue des Remparts.

L'examen sera public. Le gouvernement prussien a suffisamment prouvé qu'il est animé du désir sincère de consolider un état, qu'il regarde comme une condition indispensable de la force et de la sécurité de l'Allemagne; mais il ne peut sacrifier sa position de puissance européenne et ses droits glorieusement acquis, pour atteindre à un propre, digne et aux intérêts de la commune patrie. Voilà pourquoi le cabinet de Berlin est décidé, à ce qu'on assure, à demander, pour prix de sa loyauté et de son désintéressement, qu'on reste consciencieusement à la base arrêtée par les négociations préalables des deux grandes puissances. Si l'Autriche persiste à vouloir des changements, ce sera obligée d'agir à Dresde et à Munich, et ses propositions risquent de trouver une forte opposition qui ne lui permettra pas de passer outre. Il n'y aurait plus alors qu'une voie de salut, le rétablissement de et exemple de l'ancienne Diète. La Prusse n'aurait pas à revenir devant cette mesure; car après avoir tout fait pour l'éviter, elle n'en portera pas la responsabilité. Mais le cabinet de Vienne, avant d'avoir recours à cette dernière ressource, fera sans réflexion. Il sait que la présidence de l'ancienne Diète était un honneur, mais non une force; il comprendra que la Prusse, en détachant ses provinces orientales du corps de la Confédération, n'altère en rien les conditions de sa puissance; mais que l'Autriche en rentrant dans les limites de l'ancienne Diète, rétablit la barrière qui sépare ses provinces allemandes du reste de ses possessions. Bref, le prince de Schwartzenberg, en ressuscitant purement l'ancienne Diète, renonce à l'unité de l'empire autrichien. Permettez-moi de douter qu'il y pense sérieusement."

—On lit dans les journaux anglais:

"Hier soir, 700 individus se sont réunis à un banquet à la taverne de Highbury-Barn, pour y célébrer l'anniversaire de la révolution de 1848. Après le repas, plusieurs discours ont été prononcés sur l'état de la démocratie en Europe et en faveur de la cause républicaine. Parmi les orateurs qui ont été le plus chaudement accueillis, était M. Louis Blanc. La salle du banquet était pavoisée de drapeaux portant des devises républicaines."

—On écrit de Lyon, le 25 février:

"C'était hier l'anniversaire du 24 février, et jamais journée ne fut plus paisible. Si les passions qui fermentaient il y a trois ans, à pareille époque, ne sont pas complètement éteintes, elles paraissent du moins fort assoupies, à en juger par la physionomie de notre population, qui n'avait jamais été plus calme."

La commission d'initiative parlementaire en France, a délibéré sur la proposition de M. Schœcher, qui a demandé l'abolition de la peine de mort. La commission a déclaré qu'elle approuvait le décret du gouvernement provisoire qui abolissait la peine de mort pour les crimes politiques, mais que la société ne serait pas suffisamment protégée si un châtiment plus sévère que les prisons et les bagnes ne retenait par la crainte les criminels qui souvent sortent des bagnes plus vicieux qu'auparavant. En conséquence, elle a repoussé la proposition et a nommé M. de Kerdrel rapporteur.

L'Assemblée appelée à nommer trois candidats pour représenter le premier ward de la Première Municipalité au Conseil pendant l'année courante, s'étant ajournée sans faire de nominations, je m'annonce comme candidat pour représenter le premier ward de la Première Municipalité aux élections d'avril.

PAUL PECQUET.

Décédé hier à 3 1/2 heures P. M., à l'âge de 52 ans, CÉLESTIN GIROS, natif de la Nile-Orléans. Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de la rue Hôpital, entre Tonti et Rocheblave.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Globe, Thompson, pour Galveston et Lavacca.
Navire William Perrie, Agnew, pr Liverpool.
Kalghdin, Morse, pr San Francisco.
Statesman, Anderson, pr le Havre.
Beatrice, Rogers, pr Liverpool.
Goelette Fair, Williams, pr la Havane.
Harp, Perry, pr Apalachicola.
Joseph Guest, Cobb, pr Charleston.

—ARRIVÉS—

Steamship Galveston, Place, Indianola via Galvest.
Navire John Miller, Foy, de Liverpool.
Blanche, Dunlap, de Liverpool.
Barque [illegible] Wade, de Rio Janeiro.
Brick [illegible] Del Mar, Wilmer, de Chagres.
Goe-aste Rebecca & Frances, Richardson, Savannah.
Visitor, Perry, de Pensacola.
Urbanna, Tarkes, de Grand Caillou.
Hope, Lodge, de Corpus Christi.
Alice, Minor, de Pensacola.
Diamond, Mick, de Pensacola.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Maison de commission pour expèdi d'ADAMS et Co.

☞ AVIS—ADAMS & Co annoncent respectueusement, qu'ils se proposent d'établir dans cette ville, une branche de leur maison de commission pur expédi, pour la Chine. Une communication semi-mensuelle aura lieu entre San Francisco et la Nile Orléans. La poudre d'or, l'argent, les colis et les paquets seront transportés avec le plus grand soin et à plus grande régularité. En attendant l'installation d'un bureau convenable, l'on peut s'adresser à Fan des annonces au magasin de D. Pett & Co, 94, rue de Chartres. 22mars—6f

AVIS—J ARON, W L TREWETT (de la Mobile), J. VEILLARD Jr, WAPLER & Fils, C MULLER, A MICHEL (passager), étant consignataires du chargement arrivé par le navire Brunswick, du Havre, ayant touché à Plymouth, sont priés de passer au bureau de GUSTAVE FLEMMER, au No 50, rue du Camp, pour y régler les avaries à la grosse et recevoir un permis pour la livraison de leurs marchandises. 26mars3f

AVIS—Mr Edouard GOURRAUD a l'honneur de prévenir le public qu'étant obligé de quitter pour cause de santé, M. ANATOLE VOIZIN sera chargé pendant son absence de la procuration du nommé T. NORRAT, encaisseur de Royan et Toulouse. 18 mars—22,36

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DÉPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. A. Barraud,

ENCOGNURE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de: parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises,